

rieure égalant presque la glumelle contiguë, glumelle inférieure ponctuée scabre, lancéolée aiguë, scariée au sommet, glumelle supérieure linéaire plus étroite que dans l'*A. bromoides*. — Fl. juin.

Hab. — Dj. Mzi, dj. Aïssa, Sud-oranais.

Explication de la planche I de ce volume.

- FIG. 1. — *Stipa gigantea*.
 FIG. 2. — *Stipa Fontanesii*.
 FIG. 3. — *Stipa juncea*.
 FIG. 4. — *Stipa Lagascæ*.
 FIG. 5. — *Stipa capillata*.
 FIG. 6. — *Avena convoluta*.
 FIG. 7. — *Avena filifolia*.
 FIG. 8, 8b. — *Avena pratensis* (Strasbourg).
 FIG. 8'. — *Avena pratensis* (Grande-Chartreuse).
 FIG. 9, 9b. — *Avena albinervis* (Tanger).
 FIG. 10, 10b. — *Avena lævis* (Espagne).
 FIG. 11, 11b, 11c. — *Avena pruinosa*.
 FIG. 12, 12b. — *Avena Requierii* (Espagne).
 FIG. 13, 13b. — *Avena Requierii* var. *oranensis*.
 FIG. 14, 14b, 14c. — *Avena bromoides*.
 FIG. 15. — *Avena australis*.

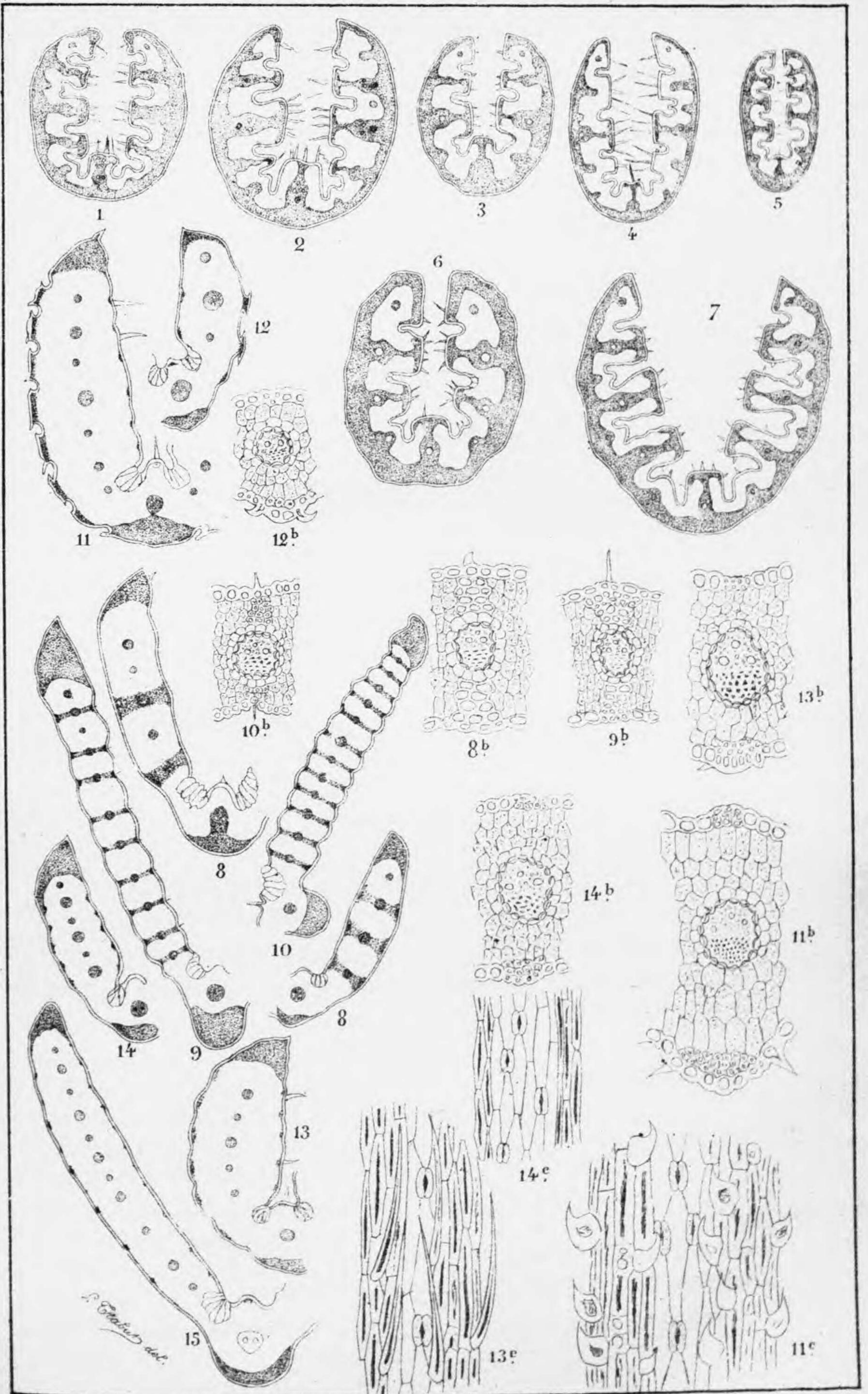
ADDITION A LA SÉANCE DU 12 JUILLET 1889.

M. Mer dépose sur le bureau un Mémoire qu'il vient de publier, intitulé : *De l'influence des éclaircies sur la croissance diamétrale des Sapins*; et il fait à ce sujet la communication suivante (1) :

On sait que, pour favoriser le développement des massifs boisés, on exploite, à intervalles réguliers, un certain nombre d'arbres. Cette opération, connue sous le nom d'*éclaircie*, n'est en somme que l'application à la sylviculture d'une pratique en usage dans la culture de beaucoup d'autres plantes, à mesure que les sujets qui végètent sur un espace déterminé acquièrent avec le temps de plus grandes dimensions.

Je me suis proposé, dans le travail que j'ai l'honneur de présenter à la

(1) Voyez plus haut, p. 345.



LITH JOURDAN ALGER.

1-5 STIPA, 6-15 AVENA

Société, de rechercher quelle influence cette opération exerce sur la végétation des arbres réservés; dans quelle mesure, par exemple, elle favorise leur croissance en diamètre; si elle modifie leur forme; pendant combien de temps ses effets sont appréciables; s'il en résulte également une augmentation d'accroissement en hauteur, etc...

Mes observations ont été faites dans une sapinière des Vosges. J'ai choisi, comme sujets d'étude, des arbres âgés de soixante ans environ, faisant partie d'un massif en pente rapide exposée au sud, à une altitude moyenne de 800 mètres. Ce massif, de consistance serrée, avait été éclairci pour la première fois en 1873. On s'était borné à supprimer les perches dominées, c'est-à-dire celles dont la cime se trouvait sous le couvert des arbres voisins.

Il serait trop long de décrire ici le procédé opératoire dont je me suis servi pour apprécier avec exactitude l'augmentation d'accroissement en hauteur et en diamètre. Je me bornerai à énumérer les résultats que j'ai obtenus. Ils s'appuient sur un assez grand nombre d'observations pour que les points suivants puissent être regardés comme établis, au moins lorsque les conditions sont analogues à celles du massif que j'ai étudié.

J'ai appelé *rapport d'accroissement diamétral*, ou plus simplement *rapport d'accroissement*, le rapport entre l'accroissement annuel moyen des huit années postérieures à l'éclaircie et celui des huit années antérieures à cette opération. J'ai appelé *rapport d'allongement* le rapport entre l'allongement annuel moyen des quatre années postérieures à l'éclaircie et celui des quatre années antérieures à cette opération.

1° Les éclaircies favorisent l'allongement des arbres réservés, aussi bien que la croissance diamétrale de leur tronc. Ce double effet semble dû au supplément de nourriture mis à leur disposition par suite de la suppression des arbres qui les avoisinaient, peut-être aussi par suite d'une nitrification plus active dans la terre végétale, provenant d'une plus grande aération du massif. Des éclaircies il ne résulte donc pas seulement, comme on le croyait, une modification dans la répartition de la matière ligneuse, mais encore une production plus abondante de bois.

2° C'est à la base du tronc que l'augmentation de grosseur est le plus sensible. Elle va ensuite en décroissant d'une manière irrégulière. On la constate cependant encore jusqu'à une hauteur de 8 à 12 mètres. La forme conique des arbres est donc accentuée par ces opérations.

3° Le rapport d'accroissement est supérieur à l'unité dès la première année qui suit l'éclaircie; il s'élève ensuite, mais n'atteint sa valeur maxima que quatre ou cinq ans plus tard. Il reste stationnaire pendant un laps de temps à peu près égal, puis diminue et se rapproche de l'unité au bout de douze à quinze ans.